

Une importante réunion s'est tenue ce lundi soir en Mairie de Grand-Aigueblanche. Le Maire, André POINTET, a réuni la Municipalité (le Maire et ses Adjoints) pour prendre des décisions liées à la crise sanitaire que le pays est en train de traverser.

Il a précisé qu'une commande de 3 000 masques jetables, de type chirurgical, a déjà été réceptionnée. La distribution de ceux-ci, conditionnés par paquets de 20 masques, sera effectuée par l'équipe municipale dans les prochains jours, sur le territoire des communes déléguées de Le Bois et Saint-Oyen. Une seconde commande de 1 500 masques lavables est en cours de traitement.

Pour la commune déléguée d'Aigueblanche, des permanences seront organisées à la Mairie le jeudi 7 mai de 10h à 12h et chaque matin de la semaine prochaine aux mêmes horaires. Précision importante : ces masques seront distribués uniquement aux personnes les plus vulnérables, à savoir les plus de 65 ans. Un paquet par foyer leur sera remis. Il sera demandé à ces personnes de se munir d'une carte d'identité au moment du retrait.

Concernant les masques commandés par la Région Auvergne Rhône-Alpes, ceux-ci seront distribués dès réception (selon les dernières informations, la réception est prévue pour courant mai) par portage en boîtes aux lettres distribuée par les Elus.

Enfin le personnel communal sera également protégé par des masques en tissu lavable ou par des visières pour le personnel le plus exposé.

Au niveau des écoles, M. le Maire a indiqué avoir participé jeudi dernier, avec plusieurs Elus et Services, à une visioconférence menée par l'Inspecteur de l'Education Nationale de Moûtiers. Après mûres réflexions, la Municipalité a décidé de ne pas envisager la réouverture des établissements scolaires, et ce, jusqu'à ce que les conditions sanitaires le permettent. « L'Etat nous impose le respect d'un protocole sanitaire de 54 pages, qui est concrètement impossible à mettre en œuvre » précise en conclusion le premier magistrat de la commune.

Le Maire,



André POINTET